

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 13 OCTOBRE 2022
A 18 HEURES 00**

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi treize octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Barzan, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil dans le respect des gestes barrières liés au Covid-19, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur MAIGRE Robert, Maire.

Présents : M. MAIGRE Robert, Mme PUGNET Christine, M. GUÉRIN Éric, M. ROUX Abel, M. LAVEAUD Donatien, M. GUSTAVE Gérard, M. MARS Patrick, M. MULTIER Pierre, Mme ROUSSEAU Evelyne.

Absent(s) excusé(s) :

M. RENOULLEAU Christian (Pouvoir à M. MAIGRE Robert)
Mme GOSSIN Virginie. (Pouvoir à M. ROUX Abel)

Secrétaire de séance : M. LAVEAUD Donatien a été nommé secrétaire de séance.

Demande formulée par écrit (voir PJ) de M. MARS Patrick, M. MULTIER Pierre, Mme ROUSSEAU Evelyne M. GUSTAVE Gérard, sollicitant le vote par bulletin secret des points 6 et 8 de l'ordre du jour.

Lecture est faite du compte rendu de la séance précédente qui est approuvé.

1. Nomination des membres manquant des commissions communales.

Suite aux démissions de certain membre des commissions communales, il convient de procéder à la désignation de nouveaux membres ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
sont désignés :

- 3 Membres - FINANCES PERSONNEL :
Mr MULTIER Pierre
Mr MARS Patrick
LAVEAUD Donatien
- 2 Membres - URBANISME VOIRIE – BÂTIMENTS SÉCURITÉ :
Mr. GUSTAVE Gérard
Mr. MULTIER Pierre
- 1 Responsable et 1 Membre - ENFANCE & JEUNESSE ASSOCIATIONS, VIE DU VILLAGE CÉRÉMONIES ET FÊTES :
Mr MULTIER Pierre, Nommé Responsable.
Mr MARS Patrick, Nommé Membre.
- 4 Membres –CIMETIÈRE :
Mr GUSTAVE Gérard
Mme ROUSSEAU Evelyne.

- 1 Responsable et 1 Membre - CULTURE – PATRIMOINE TOURISME – SOLIDARITÉ :
Mr MARS Patrick, Nommé Responsable.
Mr MULTIER Pierre, Nommé Membre.
- 1 Membre - SITE INTERNET :
Mme ROUSSEAU Evelyne
- 2 Suppléants – APPEL D’OFFRES :
Mr MARS Patrick
Mr MULTIER Pierre
- 1 Correspondant – DÉFENSE :
Mme ROUSSEAU Evelyne.
- 1 Membre - CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE :
Mr MARS Patrick
- 1 Responsable et 1 Membre - PLAN LOCAL D’URBANISME (PLU) :
Mme PUGNET Christine, Nommé Responsable
Mr. GUSTAVE Gérard, Nommé Membre
- 1 Membre - LUTTE CONTRE LES NUISIBLES :
Mr. GUSTAVE Gérard
- 1 Conseiller Titulaire et 1 Conseiller suppléant- ÉLECTIONS :
Mr. ROUX Abel, Nommé Conseiller Titulaire.
Mme ROUSSEAU Evelyne, Nommé Conseiller suppléant.
- 1 Responsable – CONTRE LES NUISSANCES (Bruits, Chiens errants, incivilités) :
Mme ROUSSEAU Evelyne

2. Nomination des membres manquant des commissions de la CARA

Suite aux démissions de certain membre des commissions de la CARA, il convient de procéder à la désignation de nouveaux membres :

Après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents, sont désignés :

- 1 Suppléant - POLITIQUE DE LA VILLE :
Mr. MARS Patrick
- 1 Titulaire - COLLECTE ET PRÉVENTION DES DECHETS :
Mr. MULTIER Pierre
- 1 Titulaire et 1 Suppléant - DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIES :
Mme PUGNET Christine, Nommé Responsable
Mr. MULTIER Pierre, nommé Suppléant
- 1 Suppléant - SYSTÈMES D’INFORMATION ET AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE :
Mme ROUSSEAU Evelyne

3. Nomination des membres manquant des commissions syndicales

Suite aux démissions de certain membre des commissions Syndicales, il convient de procéder à la désignation de nouveaux membres ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, sont désignés :

- 1 Titulaire –SIVOS ARCES BARZAN CHENAC ÉPARGNES :
Mme ROUSSEAU Evelyne
- 2 Suppléants - SYNDICAT INFORMATIQUE SOLURIS :
Mme ROUSSEAU Evelyne
Mr. LAVEAUD Donatien
- 1 Suppléant - SIVOM ENFANCE JEUNESSE CANTON DE COZES :
Mr. ROUX Abel
- 1 Suppléant - SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉTUDES DES MOYENS DE LUTTE CONTRE LES FLÉAUX ATMOSPHERIQUES (SIEMLFA) :
Mr. GUSTAVE Gérard
- 1 Titulaire - SIVU DU COLLÈGE DE COZES :
Mr. GUSTAVE Gérard

4. Proposition d'un responsable contre les nuisances

Monsieur le Maire propose de nommer un responsable contre les nuisances faites sur la commune.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

de nommer Mme ROUSSEAU Evelyne responsable contre les nuisances à l'unanimité des membres présents

5. Proposition d'un responsable rivière

Mr le Maire Propose la nomination d'un responsable rivière.

Reporté

6. Permis de construire de la véranda du multi-service.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide avec

- 6 voix pour

- 5 voix contre (Vote à bulletin secret)

De déposer une demande pour un permis de construire.

7. Proposition de création d'un poste de 3ème Adjoint.

Mr le Maire Propose conseil municipal, la création d'un poste de 3ème adjoint.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- D'accepter la création du poste de 3eme adjoint avec :

- 7 voix pour
- 4 voix contre

Suite à la création du poste monsieur le Maire propose au conseil municipal, la nomination du 3ème Adjoint par un vote à bulletin secret :

2 candidats se sont proposés :

- Mr MARS Patrick
- Mr LAVEAUD Donatien

Après un vote à bulletins secrets, le conseil municipal décide :

- de nommer Mr LAVEAUD Donatien 3ème adjoint avec :
7 voix pour Mr LAVEAUD Donatien
4 voix pour Mr MARS Patrick

8. Proposition de création d'un emploi à mi-temps.

Monsieur le maire expose qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent pour les raisons suivantes :

Permettre plus de réactivité et de rapidité sur les demandes faites par les élus et administrés,

Permettre le suivie des dossiers lors d'un arrêt de travail, formations ou prise de congés.

Permettre un soutien et une mise à jour régulière de tous les services lier au poste de secrétaire de mairie.

Par conséquent il convient de créer un poste pour permettre la nomination du futur agent recruté. De ce fait, Monsieur le maire propose à l'assemblée, de créer le poste, à compter du 01/01/2023, un emploi permanent de Secrétaire de Mairie relevant de la catégorie hiérarchique C et du grade d'Adjoint administratif à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 16 heures (16/35^e).

Cette création de poste prévoit également le recours possible à un contractuel.

Mr. AUGER Laurent prend la parole et exprime son mécontentement quant à cet Embauche.

- *Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide avec :*
- 5 voix pour
- 5 voix contre
- 1 vote blanc

De ne pas créer un emploi permanent sur le grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions de secrétaire de mairie à temps non complet à raison de 16 heures (16/35^e), à compter du 01/01/2023 et de travailler le dossier à la commission communale du personnel dans le but de le représenter ultérieurement.

9. Questions diverses.

1) Mr. MARS demande ce qui est prévu de faire concernant l'énergie utilisé pour l'éclairage public ?

Mr. le Maire répond qu'il est prévu de baisser la consommation générale et plus particulièrement l'éclairage public.

Mme PUGNET explique que le sujet sera traité en commission.

2) Mr. MULTIER réclame des informations concernant le bâtiment prévu pour le club de boules

Mr. le Maire répond que Mme PUGNET continue de travailler sur ce point.

3) Mr. GUSTAVE demande si la commune a reçu le rapport de la CARA concernant le lagunage et explique qu'il y aurait une pollution issue du lagunage.

Mr. Le Maire indique, qu'il n'a pas eu de réponse.

4) Mr. mars demande la possibilité de venir en Mairie accompagné de certain citoyen pour traiter des sujets courants.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 30 Minute(s).

Le Maire, Robert MAIGRE

Le Secrétaire, Donatien LAVEAUD



A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Donatien Laveaud", written in a cursive style.